

Prêt d'honneur Initiative Sarthe

INITIATIVE SARTHE

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur d'Initiative Sarthe a pour objectif d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Tous les porteurs d'un projet de création, reprise ou développement d'entreprise en Sarthe.

L'entreprise, doit être localisée en Sarthe et y avoir son siège social ou un établissement et avoir pour objectif le développement du territoire.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Le prêt d'honneur, accordé à titre personnel, est destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Ne sont pas éligibles les personnes physiques souhaitant s'installer comme auto-entrepreneur. Toutefois, un autoentrepreneur qui souhaiterait faire évoluer son statut vers une EI ou forme sociétale peut être accompagné par la plateforme.

Les secteurs d'activité exclus sont :

- l'agriculture,
- les professions libérales,
- les services d'intermédiation financière.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est à taux préférentiel, sans garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre :

- 1 500 et 30 000 € pour la création,
- 1 500 et 50 000 € pour la reprise,
- 5 000 et 15 000 € pour la croissance.

Pour quelle durée ?

Les prêts sont remboursables sur une période de 48 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire à Initiative Sarthe : contact@initiative-sarthe.fr.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.
- Forme juridique
- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Dirigeant
 - > Repreneur

Organisme

INITIATIVE SARTHE

- Passage du commerce,
Immeuble B, 4^{ème} étage,
72000 LE MANS
Téléphone : 02 43 57 72 72
Télécopie : 02 43 87 01 02
E-mail : contact@initiative-sarthe.fr
Web : initiative-sarthe.fr